



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Vivendi Universal

Question écrite n° 52160

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie Au cours du mois d'août, le groupe Vivendi Universal a obtenu du ministère de bénéficier du régime du « bénéfice mondial consolidé ». En échange de ce régime fiscal très favorable, Vivendi Universal s'est engagé à créer des emplois dans des régions françaises touchées par le chômage : Belfort, Douai, Sarrebourg, Arles et le triangle Creil-Compiègne-Beauvais. Quid de ce plan dans l'Oise ? Il devait être mis en oeuvre avant la fin 2004, mais à ce jour rien n'est encore bouclé et les responsables du groupe Vivendi observent un mutisme total sur ce dossier. Vivendi devait choisir une société de reconversion chargée d'attirer des entreprises dans l'Oise. Or ce choix n'a toujours pas été fait. Parallèlement, on apprend par la préfecture de l'Oise que le périmètre choisi à l'origine pour l'implantation d'entreprises pourrait complètement être revu. Quelque peu inquiet par l'évolution de ce dossier, il souhaiterait en connaître l'état d'avancement, et avoir quelques éléments qui puissent rassurer les habitants et les élus du bassin creillois particulièrement frappé par les fermetures d'entreprises ces quinze dernières années.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52160

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2004, page 9346